

FICHE SIGNALÉTIQUE (FS)

Produit par Kissner, Inc.
à la demande expresse de Snow Joe®, LLC



Formulaire n° SJ-MELT-S.D.S-R4

ACTION RAPIDE • CHALEUR INSTANTANÉE • SANS DANGER POUR LES TROTTOIRS*

*quand le produit est utilisé en respectant les instructions

CRISTAUX DE CHLORURE DE CALCIUM

Efficacité renforcée par des extendeurs

Section 1 : Identification du produit

Nom du produit	Cristaux de chlorure de calcium
Utilisations identifiées	Faire fondre la neige et la glace
Détails sur le fournisseur	Snow Joe®, LLC 305 Veterans Blvd Carlstadt, NJ 07072 É.-U.
Numéro de téléphone	1-866-SNOWJOE (1-866-766-9563)
Conditionnements disponibles	Sac de 50 lb, seau de 50 lb et super sac de 2 000 lb
Numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence (jour et nuit)	613-996-6666 CANUTEC

Section 2 : Identification des dangers

Classification (SGH)	Aucune classification.
Étiquetage SGH	Aucun étiquetage en vigueur.
Pourcentage	Sans objet.
Autres dangers	Une exposition peut aggraver le cas de personnes souffrant d'une maladie antérieure des yeux, de la peau ou des voies respiratoires. Lorsque le produit est chauffé jusqu'à sa décomposition, il émet des vapeurs toxiques. Corrosif pour les métaux après un contact prolongé.

Section 3 : Composition/informations sur les ingrédients

Ingrédients	Pourcentage	N° CAS	Classification
Chlorure de sodium	75,0 - 99,9 %	7647-14-5	Aucune classification
Chlorure de calcium	0,01 - 25,0 %	10043-52-4	Irritant pour les yeux 2A, H319
Ce produit peut contenir un indicateur coloré			

Section 4 : Mesures de premiers secours

Description des mesures de premiers secours

Généralités	Ne rien faire ingérer par la bouche à une personne sans connaissance. Si la victime se sent mal, elle doit consulter un médecin
Inhalation	Quand le symptôme apparaît : aller à l'extérieur et ventiler la zone suspecte. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos

Contact avec la peau	dans une position lui permettant de respirer confortablement. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
Contact avec les yeux	Retirer les vêtements contaminés. Éliminez les particules en vrac en les brossant. Inonder d'eau la zone affectée pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Ingestion	Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Éliminez les particules en vrac en les brossant. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si cette opération est facile. Continuez à rincer. Consulter un médecin si une irritation se produit ou persiste.
	Rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Généralités	La poussière peut causer une irritation mécanique des yeux, du nez, de la gorge et des poumons.
Inhalation	Un contact prolongé avec de grandes quantités de poussière peut causer une irritation mécanique.
Contact avec la peau	Un contact de la peau avec de grandes quantités de poussière peut causer une irritation mécanique.
Contact avec les yeux	Un contact peut causer une irritation par abrasion mécanique.
Ingestion	Une ingestion n'est probablement pas nocive ou susceptible de produire des effets indésirables.
Autre	Un contact de la peau avec de grandes quantités de poussière peut causer une irritation mécanique des yeux, du nez, de la gorge et des poumons.
Symptômes chroniques	Non disponible.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser les moyens d'extinction appropriés pour une attaque incendie concentrique.
Moyens d'extinction non appropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau puissant. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager l'incendie.
Risque d'incendie	Le produit n'est pas considéré comme étant inflammable, mais il peut brûler à des températures élevées.
Danger d'explosion	Le produit n'est pas explosif.
Réactivité	Lorsque le produit est chauffé jusqu'à sa décomposition, il émet des vapeurs toxiques. Gaz toxiques.
Produits dangereux résultant de la combustion	Des vapeurs toxiques se dégagent. Chlorure d'hydrogène. Oxydes de sodium. Chlorure.
Autres informations	Ne pas laisser le ruissellement de l'eau utilisée pour lutter contre l'incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles	Éviter de respirer (la poussière). Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
Équipement de protection	Porter un équipement de protection individuelle approprié (EPI).
Précautions environnementales	Empêcher la pénétration dans les égouts et les cours d'eau. Éviter tout rejet dans l'environnement.
Méthode de nettoyage	Nettoyer immédiatement les déversements et éliminez les déchets en respectant l'environnement. Récupérer le produit à l'aide d'un

aspirateur, d'une pelle ou d'un balai. Après un déversement, communiquer avec les autorités compétentes .

Section 7 : Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement

Lorsque le produit est chauffé jusqu'à sa décomposition, il émet des vapeurs toxiques. Tout contact avec de l'eau cause une réaction exothermique pouvant déclencher une augmentation importante de la température. Corrosif pour les métaux après un contact prolongé. Peut dégager de l'hydrogène gazeux après un contact prolongé avec certains métaux.

Mesures d'hygiène

Manipuler en observant les bonnes procédures industrielles d'hygiène et de sécurité. Se laver les mains et d'autres parties du corps exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et à nouveau avant de quitter le travail. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Se laver soigneusement les mains et les avant-bras après manipulation.

Conditions pour un entreposage sans danger, y compris toutes les incompatibilités

Mesures techniques

Se conformer aux réglementations en vigueur.

Conditions d'entreposage

Entreposer dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient hermétique lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver/entreposer le produit en le maintenant éloigné d'endroits où la température est élevée ou basse, à l'abri des rayons du soleil, à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation et de substances incompatibles.

Substances incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition en milieu de travail (LEMT) n'a été établie pour ce produit ou ses composants chimiques.

Mesures d'ingénierie appropriées

Des lave-yeux de décontamination et des douches de sécurité doivent être mis à disposition dans le voisinage immédiat des endroits où une exposition est possible. S'assurer que toutes les réglementations nationales/locales sont observées. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Gants de protection. Vêtements de protection. Ventilation insuffisante : porter une protection des voies respiratoires. Gants.

Matériaux pour vêtements de protection

Matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

Protection des yeux

Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou masque facial.

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements de protection adaptés.

Protection des voies respiratoires

Utiliser un appareil respiratoire filtrant ou un appareil de protection respiratoire à adduction d'air homologué par le NIOSH lorsque les concentrations dans l'air sont censées être supérieures aux limites d'exposition.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

Aspect/état physique :

Granulés solides blancs. Inodores.

Pression de vapeur (mm de Hg à 20 °C)

0,009

Densité de vapeur (air = 1,0)

Non disponible.

Masse volumique apparente

Non disponible.

Solubilité dans l'eau
Densité relative (g/cm³, eau = 1,0)
% de matières volatiles en volume
Point d'ébullition
Point de fusion
Coefficient de partage eau/huile
pH

Hydrosoluble.
2,2
Non volatile.
Non disponible.
Non disponible.
Non disponible.
10

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité chimique

Stable sous conditions normales

Réactivité

Lorsque le produit est chauffé jusqu'à sa décomposition, il émet des vapeurs toxiques.
Gaz toxiques.

Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation se produit avec le chlorure de calcium lorsqu'il est mélangé avec de l'éther méthylvinyle.

Conditions à éviter

Lumière solaire directe. Températures extrêmement hautes ou basses. Substances incompatibles.

Substances incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.
Métaux réactifs.

Produits de décomposition dangereux

Gaz toxiques. Chlorure d'hydrogène. Chlorure.
Oxydes de sodium. Oxydes de magnésium.
Oxydes de calcium.

Section 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucune classification.

Données de DL50 et de CL50

Non disponible.

Corrosion/irritation cutanée

pH non classé : 10

Lésion oculaire/irritation des yeux à caractère grave

pH non classé : 10

Sensibilisation des voies respiratoires/cutanée

Aucune classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune classification.

Tératogénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Aucune classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Aucune classification.

Toxicité pour la reproduction

Aucune classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Aucune classification.

Risque d'aspiration

Aucune classification.

Informations sur les effets toxicologiques – Ingrédient(s)

Chlorure de sodium (7647-14-5)	Voie orale (rat) DL50	3 g/kg
	Inhalation (rat) CL50	> 42 g/m ³ (temps d'exposition : 1 h)
Chlorure de calcium (10043-52-4)	Voie orale (rat) DL50	1 455 - 2 781 mg/kg
	Cutanée (lapin) DL50	> 5 000 mg/kg

Section 12 : Informations d'ordre écologique

Toxicité

Aucune information supplémentaire disponible.

Chlorure de sodium (7647-14-5)

CL50 Poisson 1	5 560 (5 560 - 6 080) mg/l (temps d'exposition : 96 h - espèce : Lepomis Macrochirus [circuit ouvert])
----------------	--

CE50 Daphnie 1	1 000 mg/l (temps d'exposition : 48 h - espèce : Daphnia Magna)
CL50 Poisson 2	12 946 mg/l (temps d'exposition : 96 h - espèce : Lepomis Macrochirus [statique])
CE50 Daphnie 2	340,7 (340,7 - 469,2) (temps d'exposition : 48 h - espèce : Daphnia Magna [statique])

Chlorure de calcium (10043-52-4)

CL50 Poisson 1	10 650 mg/l (temps d'exposition : 96 h - espèce : Lepomis Macrochirus [statique])
CE50 Daphnie 1	2 400 mg/l (temps d'exposition : 48 h - espèce : Daphnia Magna)

Persistence et dégradabilité Non disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Chlorure de sodium (7647-14-5)	Facteur de concentration biologique Poisson 1	(aucune bioaccumulation)
Chlorure de calcium (10043-52-4)	Facteur de concentration biologique Poisson 1	(aucune bioaccumulation)

Mobilité dans le sol Non disponible.

Autres informations Éviter tout rejet dans l'environnement.

Section 13 : Considérations sur l'élimination

Recommandations pour l'élimination des déchets Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.

Section 14 : Informations sur le transport

Conformément au DOT Non réglementé pour le transport.
 Conformément à l'IMDG Non réglementé pour le transport.
 Conformément à l'IATA Non réglementé pour le transport.
 Conformément au TMD Non réglementé pour le transport.

Section 15 : Informations sur le transport

Réglementations fédérales des É.-U.

Chlorure de sodium (7647-14-5)	Répertorié sur l'inventaire du TSCA (loi réglementant les substances toxiques) des États-Unis
Chlorure de calcium (10043-52-4)	Répertorié sur l'inventaire du TSCA (loi réglementant les substances toxiques) des États-Unis

Réglementations canadiennes

Cristaux de chlorure de calcium	
Classification SIMDUT	Produit non contrôlé en fonction des critères de classification SIMDUT

Chlorure de sodium (7647-14-5)	Répertorié sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada
Classification SIMDUT	Produit non contrôlé en fonction des critères de classification SIMDUT

Chlorure de calcium (10043-52-4)	Répertorié sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada
Classification SIMDUT	Classe D Division 2 Sous-division B – Substance toxique causant d'autres effets toxiques

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement concernant les produits contrôlés et la FS contient toutes les informations requises par ce Règlement.

Section 16 : Autres informations

Autres informations	Le présent document a été préparé conformément aux exigences concernant la FS énoncées dans la Partie 1910.1200 du Titre 29 du CFR Norme de communication des risques OSHA.
Date de prise d'effet	26 octobre 2016
Version	4
Personne-ressource	snowjoe.com

Ces informations sont, à notre connaissance, exactes et fiables à la date où elles ont été compilées. Toutefois, aucune déclaration ni garantie n'est donnée quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité desdites informations. Il incombe à l'utilisateur d'examiner les présentes informations, de se satisfaire lui-même de leur caractère approprié et de leur exhaustivité et de les transmettre à ses employés ou ses clients. Snow Joe® n'accepte aucune responsabilité en cas de perte ou de dommages pouvant résulter de l'utilisation des présentes informations.



Snow Joe®, LLC Carlstadt, NJ, États-Unis
1-866-SNOWJOE (1-866-766-9563)

snowjoe.com